

Détenues dites « à sécurité maximale » : « Faire du temps sans se laisser faire par le temps »

Par **Donna McDonagh**¹

Services de santé, Service correctionnel du Canada

L'essentiel, c'est de faire du temps sans se laisser faire par le temps. Je crois vraiment que si tu ne changes pas d'attitude, si tu ne fais pas de compromis, si tu n'es pas en harmonie avec la vie dans l'établissement, tu ne pourras pas t'en sortir. Tu vas te cogner la tête sur les murs, tu vas te laisser abattre, parce que tu ne trouveras aucune réponse à tes questions... Mais si tu acceptes de changer un peu ton attitude et de discuter de ton problème, de leur expliquer quel est le problème, de chercher une solution, si tu veux examiner différents choix, différentes façons de résoudre le problème, tu vas pouvoir le régler. Mais si tu penses que tu n'as pas une mauvaise attitude ni de problème, tu ne t'en sortiras jamais. Tu dois comprendre qu'une partie du problème est en toi. »

(Alison²)

Cet article présente quelques-unes des principales conclusions d'une étude parrainée par le Service correctionnel du Canada (SCC)³. Cette étude qualitative examine les opinions et les expériences des détenues non autochtones dites « à sécurité maximale »⁴ et du personnel qui s'occupe d'elles. L'objet de l'étude était de déterminer quelles interventions pourraient répondre de façon efficace aux difficultés et aux besoins des détenues dites « à sécurité maximale » et faciliter leur déclassement⁵. Le contenu de cet article décrit le caractère hétérogène de cette population et expose certaines opinions émises par ces détenues à propos du déclassement du niveau de sécurité.

Méthode de travail

En février 1998, 14 des 15 détenues non autochtones dites « à sécurité maximale » ont accepté librement de participer à des entrevues⁶.

Les données nécessaires à l'étude ont aussi été recueillies au moyen d'entrevues personnelles avec 20 employés du SCC, de groupes de discussion auxquels ils ont participé et d'entrevues avec les psychologues et les agents d'exécution des programmes.

La méthode qualitative a été utilisée car elle convenait mieux à la taille réduite de l'échantillon et qu'elle correspondait étroitement à l'objectif de

la recherche. La méthode qualitative fait une place importante à l'exploration des expériences subjectives de l'individu et à sa perception des événements de sa vie. Autrement dit, la signification des événements prend plus d'importance que leur mesure.

Il faut toutefois interpréter avec prudence les conclusions de cette étude étant donné le contexte particulier dans lequel se trouvent les participantes. De plus, à cause du nombre restreint de participantes et qu'il s'agit d'une population donnée considérée à un moment donné et que l'étude s'appuie sur des affirmations subjectives, susceptibles d'être influencées par les préjugés personnels des personnes interrogées, les constatations doivent être envisagées avec une certaine réserve.

Hétérogénéité de la population étudiée

L'hétérogénéité de cette population de détenues non autochtones dites

« à sécurité maximale » est l'une des constatations les plus importantes de cette étude. Il serait illusoire et discutable de penser que cette population est homogène. Les réponses des détenues et des membres du personnel divergent souvent très nettement selon les sous-échantillons et illustrent bien jusqu'à quel point cette population est hétérogène.

L'objet de l'étude était de déterminer quelles interventions pourraient répondre de façon efficace aux difficultés et aux besoins des détenues dites « à sécurité maximale » et faciliter leur déclassement.

Comme l'a démontré Warner⁷ avec ses trois « constellations de groupes ayant des besoins spéciaux », cette population se distingue plus particulièrement par les trois sous-populations qui la constituent, bien identifiables, mais qui ne sont pas mutuellement exclusives :

- 1) les délinquantes ayant un comportement antisocial et criminel,
- 2) celles qui ont des besoins particuliers en raison de graves problèmes affectifs ou de santé mentale;
- 3) celles qui ont des besoins particuliers attribuables à des carences cognitives ou à une déficience des habiletés de base.

Il est important de rappeler que ces distinctions aident à comprendre les principales différences qui caractérisent les problèmes, les besoins, le traitement et la gestion des détenues dites « à sécurité maximale », quoique ces distinctions exigent une grande prudence, car elles sont subjectives, fluctuantes et contextuelles.

Les données recueillies au cours de cette étude permettent aussi de dégager plusieurs autres conclusions sur les sous-populations décrites ci-dessus. Premièrement, bien qu'on doive considérer que les détenues dites « à sécurité maximale » de chacune de ces sous-populations éprouvent des besoins particuliers (et graves), ceux des femmes appartenant aux deux dernières sous-populations sont extraordinairement aigus. Deuxièmement, ces sous-populations doivent être gardées dans des unités séparées et suivre des programmes distincts. Cette conclusion se dégage des entrevues réalisées avec les membres du personnel et les délinquantes, et les témoignages des délinquantes cités ci-dessous en font foi. En résumé, les délinquantes interrogées au cours de l'étude ont défini ce qui distinguait chacune de ces sous-populations et ont exprimé leur avis sur la nature des soins et des interventions que chacune de ces sous-populations devrait recevoir dans les établissements. De plus, la promiscuité dans laquelle les délinquantes doivent vivre est souvent une source de frustration et d'inquiétude.

Il y a tellement de personnalités différentes. Ils appellent ça une population normale. Il y en a qui

interagissent et se conduisent bien avec les autres. L'unité des détenues ayant des besoins spéciaux est conçue surtout pour les femmes qui ont des problèmes de comportement très graves, ou beaucoup de problèmes affectifs qui les empêchent de vivre parmi un groupe important d'individus, etc... À mon avis, ils ne devraient pas mettre fin à ça... Car si tu crois vraiment que tu peux t'adapter et t'amender, tu dois être dans un milieu où tu te sens à l'aise. Si tu es une femme de l'unité des détenues ayant des besoins

spéciaux et que tu te retrouves dans la population générale, si tu deviens complètement paranoïaque et que tu te demandes qui va te battre ou qui va te faire ceci ou cela, tu vas avoir des problèmes, que tu te fasses battre ou non ou qu'il arrive quelque chose ou non, parce que tu vas tout le temps être paranoïaque. Ces femmes-là se retrouvent en isolement; il y a toujours des conflits là-bas. C'est ce que je pense, car souvent, les femmes de l'unité des détenues ayant des besoins spéciaux, ou les autres, elles ne peuvent pas faire grand-chose pour s'aider. Je pense qu'il faut être beaucoup plus patient avec elles, elles ont toujours besoin d'attention, tu sais, elles comptent sur les autres détenues pour avoir toujours de l'attention. Réparer leurs dégâts, ça crée des tensions aussi, et on pourrait bien s'en passer. (Alison)

Moi, je ne me sens pas bien avec les autres détenues. J'aimerais être séparée d'elles, comme ça je ne les verrais même pas. Je me méfie

d'elles. Je fais des crises d'anxiété. (Melissa)

Il y a toutes sortes de femmes. Il y en a qui sont normales, mais il y en a d'autres qui sont très spéciales, qui ont des besoins particuliers. Moi, on considère que j'ai des besoins très particuliers, et il y a d'autres femmes qui ont des besoins juste un peu particuliers. (Tina)

Je ne veux pas participer aux programmes. J'ai trop de difficulté à répondre aux questions. Et je ne suis pas comme elles [les autres détenues]. J'ai seulement une cinquième année. Les femmes qui sont de l'autre côté m'énervent. Elles sont plus intelligentes que moi. Elles aiment me faire enrager, pour que je fasse des idioties. Je me sens beaucoup mieux quand personne ne me fait enrager. (Clara)

Il est important de rappeler que ces distinctions aident à comprendre les principales différences qui caractérisent les problèmes, les besoins, le traitement et la gestion des détenues dites « à sécurité maximale ».

Questions liées au déclassement du niveau de sécurité

Parmi les questions soulevées par les femmes en ce qui concerne le déclassement du niveau de sécurité, on peut retenir les quatre points suivants : l'ambivalence personnelle périodique à l'égard du déclassement, le partage de la responsabilité du déclassement entre la détenue et le SCC, l'importance d'une bonne conduite au sein de l'établissement et les conséquences positives et négatives majeures que les interactions avec le personnel peuvent exercer sur le niveau de sécurité de chaque détenue.

Ambivalence périodique Plus des trois quarts des détenues dites « à sécurité maximale » ont affirmé qu'il leur arrivait périodiquement de ne pas souhaiter le déclassement de leur niveau de sécurité, ou qu'il leur arrivait même d'adopter délibérément un comportement ayant pour conséquence le maintien ou l'attribution du niveau de sécurité maximale. De toute évidence, cette constatation établit une nette distinction entre les difficultés liées à la gestion des femmes qui sont satisfaites d'être classées au niveau de sécurité maximale et les difficultés liées à la gestion de celles qui veulent vraiment être déclassées à un niveau de sécurité inférieur.

Je m'en balance pas mal. – Je veux juste m'en aller quand le temps sera venu. (Kim)

J'ai attaqué une employée. Je voulais rester ici pour être avec mon amie, parce qu'elle est classée à sécurité maximale. (Chris)

Je n'ai jamais vu ça comme un but que je pouvais atteindre, jusqu'à il y a environ trois ou quatre mois. Mais maintenant que je vois ça comme un but que je peux atteindre, je trouve que ça vaut la peine d'essayer. (Kerry)

Partage de la responsabilité La plupart des femmes considèrent que la responsabilité du déclassement de leur niveau de sécurité maximale appartient non seulement à l'individu, mais aussi au personnel du SCC. Elles estiment que chaque femme, individuellement, a la responsabilité de changer d'attitude et de comportement et de respecter son plan correctionnel, tandis que la responsabilité

première du personnel consiste à offrir des programmes adaptés aux besoins, à se montrer disposé à changer sa perception des détenues et à tenir compte de leurs tentatives de changement.

Tous doivent faire leur part, absolument tous. Tous les psychologues, les gardiens et les agents de gestion des cas n'y pourront rien si tu ne veux pas changer toi aussi. Mais une fois que tu as décidé de changer, ils doivent faire leur bout de chemin eux aussi. Si tu fais des efforts, il faut qu'ils s'en rendent compte et qu'ils le montrent. (Kerry)

Je pense que tout le monde doit avoir son mot à dire. Je pense que c'est comme une réunion où on discute de tout. Parce que beaucoup de femmes sont dans des situations que les agents de gestion des cas ne connaissent pas vraiment, et il serait important de les connaître. (Tanya)

Toutes les femmes interrogées sont d'avis qu'une bonne conduite dans l'établissement est un facteur qui a une forte influence sur le déclassement du niveau de sécurité.

Conduite dans l'établissement

Toutes les femmes interrogées sont d'avis qu'une bonne conduite dans l'établissement est un facteur qui a une forte influence sur le déclassement du niveau de sécurité. Selon elles, avoir une bonne conduite consiste à éviter les manquements à la discipline, à manifester du respect envers le personnel et les autres détenues, à adopter une attitude positive, à ne pas réagir de manière impulsive et à se comporter toujours convenablement. D'autres facteurs jouent aussi un rôle important : accepter de purger sa peine, s'occuper de ses affaires, ne pas adopter une perception antagoniste gardienne-détenue et ne pas se laisser décourager ou perturber par les

décisions de l'administration de l'établissement. De plus, comme le propose le titre de cet article, les détenues doivent purger leur peine d'une manière positive si elles veulent acquérir le comportement et les attitudes qui mèneront au déclassement de leur niveau de sécurité.

Avant tout, c'est une affaire de comportement. Si tu fais des crises violentes, tu vas rester classée « à sécurité maximale ». Si tu as des analyses d'urine positives, une mauvaise attitude, si tu n'est pas productive, si tu ne vas pas travailler, si tu ne participes pas aux programmes, si tu ne t'intègres pas très bien aux autres détenues, je pense que tu vas rester classée « à sécurité

maximale ». Je pense que ça te stimule au maximum. Moi, c'est mon changement d'attitude qui m'a vraiment aidée... Je pense que la lumière s'est faite et je me suis dit : « Il faut que je change quelque chose. Je dois vraiment m'occuper de mes problèmes, car j'ai fait fausse route. » Je ne voyais vraiment pas de solution, et j'avais un problème d'alcool, je faisais des crises de colère, j'avais toutes sortes de problèmes. Et je me souviens, j'ai cogné à la porte et il y avait une CO2 [une travailleuse de première ligne] dans le bureau et je lui ai dit : « S'il vous plaît, pouvez-vous m'aider à sortir de prison? » J'ai dit : « Je veux vraiment sortir d'ici, je suis vraiment prête à changer. » Je pense que j'en avais assez de tout, assez de mon comportement, assez des réactions que je provoquais, de tout ce que j'essayais de faire. Et puis, quand tu commences à changer d'attitude, toutes les pièces du casse-tête tombent en place. Et quand j'ai commencé à changer à l'intérieur de moi, tout s'est mis à s'éclaircir. Je n'ai plus jamais été accusée de manquement à la discipline. (Alison)

Je pense que si j'arrêtais de faire des menaces aux autres, de les frapper, si je suivais les programmes, si j'allais au gymnase avec les filles, si on me voyait participer, faire quelque chose, je pense que ça m'aiderait. (Tanya)

Interactions avec le personnel Toutes les femmes ont souligné que les interactions, positives et négatives, avec le personnel avaient une incidence majeure sur leur niveau de sécurité. Il ne fait aucun doute que les relations entre les détenus et les employés constituent la pierre angulaire de la vie des femmes en prison. Les femmes reconnaissent et affirment que si cette pierre angulaire est bien cimentée, c'est-à-dire si les relations entre les détenues et les employés sont ouvertes, authentiques, régulières, respectueuses et dynamiques, elles ressentent un effet positif sur leur attitude, leur comportement et leur adaptation au milieu; dans le cas contraire, les conséquences sont négatives.

Pour les femmes, les attitudes négatives du personnel apparaissent méprisantes, intimidantes, avilissantes, frustrantes et parfois délibérément provocatrices. À la limite, les conséquences des interactions négatives entre le personnel et les détenues peuvent mener à des conflits et à des accusations.

Les attitudes négatives [du personnel] sont pour moi une source de frustration, de profonde frustration. Je me sens alors comme une moins que rien, vous savez, et comme ça elles paraissent mieux que moi. Ce n'est pas seulement, je veux dire c'est beaucoup dans la manière de parler à quelqu'un, de faire qu'une personne se sent complètement différente de ce qu'elle est, c'est la manière d'aborder une personne et de lui parler. Si tu passes ton temps à gueuler contre quelqu'un, ce n'est pas comme ça que tu vas l'aider à se sentir bien. (Chris)

De l'avis des délinquantes comme des employés, les interactions positives entre le personnel et les détenues sont un élément essentiel à la qualité de vie dans l'établissement, à l'adaptation des femmes à la vie dans l'établissement et au changement de leurs attitudes et de leurs comportements.

De l'avis des délinquantes comme des employés, les interactions positives entre le personnel et les détenues sont un élément essentiel à la qualité de vie dans l'établissement, à l'adaptation des femmes à la vie dans l'établissement et au changement de leurs attitudes et de leurs comportements. Selon les femmes interrogées, les facteurs suivants exercent une influence déterminante sur le développement de relations positives entre le personnel et les détenues : une communication franche et ouverte entre le personnel et les détenues, l'absence totale de comportements déplacés ou délibérément provocateurs de la part du personnel, des encouragements et des renforcements positifs de la part du personnel, y compris un changement de comportement lorsque les détenues acceptent de changer le leur,

la permanence du personnel affecté à l'unité ainsi qu'un régime de surveillance uniforme, présent, accessible et sensible aux besoins individuels.

Tout est dans la manière dont le personnel se comporte avec toi, sans qu'il doive [te] taper

dessus à propos de tout et de rien. Le respect est réciproque, ils nous respectent et nous les respectons, ça se fait dans les deux sens. J'ai fini par apprendre qu'une personne qui porte un uniforme n'est pas nécessairement mon ennemi. Et c'est une impression que je n'ai jamais ressentie [auparavant], tu sais, jamais. C'est une question d'interaction, entre le personnel et les détenues, ça marche, ça marche. Ça nous aide vraiment. Tout ce qu'il faut, c'est qu'ils nous traitent un peu différemment. Ils nous traitent un peu différemment, et nous les traitons différemment. Nous nous rapprochons, de plus en plus, jusqu'à un point milieu. C'est ça. (Kerry)

Ce qui a aidé? Au fur et à mesure que je changeais, on dirait que les employés ont changé d'attitude envers moi. Car s'ils avaient continué d'agir comme avant, ça aurait été frustrant, en plus de me dire que ça ne marche pas, qu'est-ce que je fais? Je me serais probablement sentie comme au purgatoire, sans aller nulle part. Mais j'ai vu qu'ils changeaient d'attitude envers moi; alors j'ai compris, je me suis dit je les respecte et ils me respectent. Et ça marche comme ça. Parfois on a des accrochages, de temps en temps, mais rien de grave, c'est la vie, tu sais, il y a des hauts et des bas, il faut vivre avec ça. Je pense que s'ils [les employés] se rendent compte que tu essaies de faire de ton mieux et que tu te conduis bien, ils vont te le dire. Ils vont te prendre à part et ils

vont te dire « Nous pensons vraiment que tu as agi très bien et nous sommes fiers de la façon dont tu fais ceci ou cela. » C'est très encourageant. (Alison)

Dans le milieu correctionnel, les interactions positives entre les détenues et le personnel exigent que les conditions de détention soient structurées, sûres et stables. Lorsque ces conditions sont respectées et que la surveillance est attentive et constante, les délinquantes savent très bien ce qu'on attend d'elles et peuvent concentrer leurs efforts sur leur cas personnel. De plus, l'existence de conditions de vie prévisibles et relativement sûres atténue le risque de décompensation psychologique et les problèmes cliniques et de gestion qui en découlent.

En conclusion, cet article donne un aperçu d'une recherche qualitative plus étendue, qui vise à une meilleure compréhension de la réalité individuelle et de la vie en établissement des détenues non autochtones dites « à sécurité maximale ». Les conclusions de cette recherche confirment la grande complexité des problèmes liés à la compréhension et à la gestion de cette catégorie de détenues. La recherche fournit aussi de l'information sur la manière d'aider ces femmes à obtenir un déclassement de leur niveau de sécurité et montre qu'il faut trouver des solutions intensives, créatives et uniques. ■

¹ Services de santé, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario), K1A 0P9.

² Pour préserver l'anonymat des détenues, un pseudonyme a été attribué à chacune de celles qui ont été interrogées et certains renseignements contenus dans les témoignages présentés dans cette recherche, qui permettraient de les identifier, ont été supprimés ou modifiés. Le texte placé entre crochets ([]) a été ajouté par l'auteure de la recherche afin de clarifier ou de commenter certains passages.

³ McDONAGH, D. *Federally Sentenced Women Maximum Security Interview Project: « Not Letting the Time Do You »*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1999.

⁴ Les détenues dites « à sécurité maximale » sont celles auxquelles on attribue l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : un risque élevé d'évasion, un risque élevé pour la sécurité du public en cas d'évasion ou la nécessité d'exercer une surveillance et un contrôle très étroits de leurs activités au sein de l'établissement.

⁵ En septembre 1996, selon une décision provisoire, toutes les détenues dites « à sécurité maximale » ont été retirées des nouveaux établissements régionaux pour femmes du SCC parce que le concept de vie communautaire de ces établissements ne correspondait pas aux besoins de ces

détenues en matière de sécurité et de programmes; de plus, les unités de surveillance étroite des établissements régionaux ont été conçues pour des gardes de courte durée, et non de longue durée. Depuis ce temps, les détenues dites « à sécurité maximale » sont gardées à la Prison des femmes, en Ontario, ou dans des unités distinctes et séparées dans des établissements pour hommes, soit le Pénitencier de la Saskatchewan, le Centre psychiatrique régional des Prairies (Saskatchewan), le Centre régional de réception du Québec et l'Établissement de Springhill (Nouvelle-Écosse). Dans la région du Pacifique, toutes les détenues sont gardées au Centre correctionnel pour femmes de Burnaby, dans le cadre d'un Accord d'échange de services.

⁶ Ces femmes étaient gardées soit à la Prison des femmes, à Kingston, en Ontario, ou à l'Établissement de Springhill, en Nouvelle-Écosse. (Il n'y a pas d'établissement à sécurité maximale pour femmes non autochtones en Saskatchewan ni au Québec.) Une autre étude portant sur les détenues dites « à sécurité maximale » d'origine autochtone et sous responsabilité fédérale a été réalisée par SkyBlue Morin, en janvier 1999.

⁷ A. Warner, *Implementing Choices at Regional Facilities: Program Proposals for Women Offenders with Special Needs*, Ottawa, Service correctionnel du Canada, 1998.